

convergences environnementales

Le siège de l'entreprise Granulutex constitue un exemple très singulier de référence architecturale et environnementale. En effet, aujourd'hui, si la prise en compte de l'environnement s'impose progressivement dans les esprits, ses exemples concrets, notamment dans le domaine de l'architecture, semblent encore appartenir encore au champ restreint de l'expérimentation.

Or, la réalisation conçue par l'architecte Vincent Rocques semble dépasser ce stade. Elle paraît incarner, avec quelques

années d'avance, un monde où la considération pour l'environnement se serait universalisée dans tous les actes de la société. Ici, le maître d'ouvrage est un entrepreneur dont les activités sont liées au recyclage. La réalisation du siège de sa société doit être des plus performantes en terme d'environnement. L'analyse de cette réalisation montre qu'il n'y a pas de réelles difficultés techniques et économiques à cet avenir. Ce lendemain repose essentiellement sur un engagement sans appréhension.

mots clés

architecture
bâtiment d'activité
béton
bois
détail

développement durable
environnement
technique
tertiaire
usine

adresse

ZA Les Bougeries
74550 Perrignier

PERRIGNIER



SIÈGE SOCIAL DE L'ENTREPRISE GRANULUTEX À PERRIGNIER

MAÎTRE D'OUVRAGE
GRH

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - VINCENT ROCQUES
ÉCONOMISTE - ATELIER VIES-AGES
BET STRUCTURE - ANNECY STRUCTURE
AUTRE FLUIDES - BETER CACHAT

SURFACE UTILE : 380 m²
SHON : 400 m²
SHOB : 1 300 m²

DÉBUT DU CHANTIER : OCTOBRE 2008
LIVRAISON : AOÛT 2009
MISE EN SERVICE : AOÛT 2009

De la qualité et de la volonté du maître d'ouvrage, du contexte et du programme

Le contexte social, le site et la commande proposée par les dirigeants de la société Granulutex forment un cadre idéal à la réalisation d'un édifice performant en termes d'architecture et d'environnement. L'entreprise impliquée dans l'industrie et l'agriculture écologiques recycle des pneus usagés. Pour le développement de cette activité, ses dirigeants souhaitent élever un édifice contenant le siège de l'entreprise et une nouvelle plate-forme de stockage des pneus. Il s'agit là d'édifier le symbole d'une société dont la valeur centrale, tant sur le plan économique qu'éthique, est le respect de la nature. Le site est ainsi au centre d'un immense territoire dédié à la valorisation de déchets organiques. L'édifice doit contribuer à améliorer le paysage de ce lieu, non seulement en permettant de stocker les pneus à l'abri de la vue, mais grâce à une architecture qui l'insère correctement dans le contexte arboré. La construction se doit d'être extrêmement performante énergétiquement et d'avoir un impact le plus faible possible sur l'environnement.

De l'architecture et de la technologie.

L'ambition environnementale très forte de la maîtrise d'ouvrage se concrétise grâce à une conception générale tirant parti des capacités respectives de l'architecture et de la technologie. La première assoit des grands principes de composition déterminants. La seconde démultiplie les effets positifs des solutions développées. Le long édifice est ainsi implanté selon un

axe est-ouest. Les horizontales de l'édifice s'harmonisent avec la frondaison des arbres alentour, tandis que son élévation principale attire le regard par des proportions harmonieuses. Conjuguées à la volumétrie compacte de l'édifice et à la déclivité des pans de la couverture, les orientations sud et nord des longues façades facilitent la gestion des apports solaires. Au nord, derrière un long bandeau vitré, scandé par des verres colorés, les bureaux sont à l'abri des surchauffes et leurs occupants profitent de la vue sur le paysage. En arrière, une longue halle de stockage tire profit de sa toiture à l'orientation optimale au sud. Là, une couverture de panneaux photovoltaïques (900 m² produisant 120 000 kW par an) se déploie en s'intégrant idéalement. L'optimisation énergétique de l'édifice s'effectue aussi par le choix d'une isolation renforcée en ouate de cellulose, de plafonds chauffants et de vitrages performants. L'édifice est ainsi producteur et économe en matière d'énergie. L'autre grande performance de l'édifice est celle du bois. Sa mise en œuvre inscrit tout entier la construction dans une "logique durable". Les grands volumes de bois puisent leur inspiration dans le patrimoine agricole, en renouvelant son expression par l'épuration de ses formes. A l'intérieur, l'ensemble de la structure est en bois. Pour la partie administrative, des panneaux de lamelles orientées ont un rôle structurel et décoratif. Dans la halle, des portiques à double articulation rythment la haute et longue nef, maximisent l'utilisation de la matière bois et libèrent l'espace de tout support verticaux. A l'extérieur, les bardages en bois recouvrent toutes les élévations. Laissées brutes, leurs planches verticales voient leurs jointures recouvertes par des tasseaux protecteurs, dont la modénature saillante crée un jeu de clair-obscur sur les façades. Elles symbolisent à elle seules, ce syncrétisme fonctionnel, architectural et environnemental que réussit l'ensemble de la réalisation.

tertiaire

BAC09-usi005



L'îlot-S
2 ter avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy Cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction : Odile Dauchez et Benoît Godineau - novembre 2009
Photographies : CAUE de Haute-Savoie
Conception graphique : Maryse Avrillon, CAUE de Haute-Savoie



1



2



3



4

1 / 2 Le bois, structure et décor (légende partagée avec la photographie)

3. Expressions abstraites du bois et du verre

4. Ligne, trame et quadrillage

